

### Bilan financier (Jean Ardouin)

Une subvention de 2000 € nous a été accordée par la Ville de la Roche-sur-Yon.

Une bourse jeunes de 450 € nous a été accordée par la FFAM pour 3 juniors qui participent à différentes manifestations planeurs (Alexandre Pain, Valentin Grit, Alexandre Calame.

Dans les dépenses de fonctionnement le poste secrétariat représente une réelle dépense (3 envois dans l'année). Afin de diminuer le montant de cette dépense nous vous demandons de bien vouloir envoyer au secrétaire (debailleul.michel@neuf.fr) votre adresse mail .

Dépenses matériel essentiellement dues au frais de carburant pour le tracteur et le remplacement d'une courroie sur le tracteur du vol à voile que nous empruntons lors de manifestations planeurs.

Les dépenses atelier sont couvertes par la cotisation supplémentaire (20€) demandée aux adhérents participants à l'école du samedi matin.

Comme chaque année nous participons au coût des licences des jeunes découvrant le vol à voile (5 vols).

Le coût des manifestations est couvert par les recettes obtenues par la vente de tickets d'entrée, de boissons, et par la subvention versée par le comité d'entreprise EDF lors de la rencontre indoor.

### Bilan financier adopté à l'unanimité

### POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ANNE 2007 (Jacques Barailhe)

Nous assistons à un essoufflement de l'indoor ce qui ne veut pas dire la fin. Les horaires et le jour pour la pratique de cette discipline ont changés. Dorénavant ils seront : Vendredi AM de 14 h à 16h et le Vendredi soir de 20h à 22h. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les créneaux horaires et d'utiliser les badges avec discipline.

Si nous avons pu constater de faibles participations sur les journées du 29 Avril et du 10 juin, en revanche une bonne participation pour la journée du 27 Mai.

Une réussite pour la journée démonstration publique du 24 Septembre où la qualité des vols, le nombre des démonstrateurs et la convivialité du repas du midi étaient au rendez vous. Cette journée a été très importante pour ceux qui doutaient de la vitalité de notre club et de son devenir sur la plate-forme des Ajoncs.

Bonne participation à l'extérieur et tout particulièrement de nos 3 jeunes juniors qui ont décroché un podium à chaque rencontre.

Bonne participation sur le terrain même si cette année les conditions météorologiques ont été particulièrement mauvaises pour la pratique de nos différentes disciplines. Tous les jours il y a eu un ou plusieurs pratiquants sur le terrain.

### Problème important

Après de très nombreuses démarches et réunions sur le déplacement de nos pistes avec : les différents interlocuteurs et décideurs : (DGAC, CCI, Mairie, ORYON) il semble que nous soyons parvenus à un accord sur un nouvel emplacement. Ce dernier se trouverait situé dans la partie inférieure Sud-Ouest de la plate-forme aéronautique. On nous construirait deux pistes en dur, identiques à celles existantes, avec une orientation très légèrement différente. La société ORYON chargée du projet doit nous proposer une solution rapidement car nous avons demandé que nos nouvelles pistes soient construites avant que commencent les travaux des hangars. Le club house reste où il est mais sera entouré de hangar. Le projet d'extension du club house pour construire un atelier est pour l'instant gelé. Rien n'est encore gagné ni perdu ATTENDONS !

### Fonctionnement de l'école

Bon nombre de nouveaux licenciés sont des adhérents à l'école du Samedi matin (écolage et atelier).

Plusieurs projets sont en cours : planeurs lancé main, F 22 Dépron, Pilatus de 2,20 mètres.

### Ecole de pilotage

Bilan très satisfaisant : 32 passages à l'école, presque tous volent de leur propres ailes.

Mention spéciale à Guy BOYER qui a donné énormément de son temps matin, midi et soir pour initier en double commande.

### Questions diverses

#### Sécurité :

Problème de cohabitation : il faut savoir respecter toutes les disciplines présentes sur le terrain. Il ne faut pas en venir à ce qui se pratique dans certains clubs à savoir, des horaires de vol définis pour chaque discipline, et où par exemple les adeptes d'hélico ne peuvent voler que dans un certain périmètre et une bande de fréquences restrictive leur est attribuée. Il n'incombe pas qu'aux membres du bureau de faire respecter les règles de sécurité, chaque licenciés se doit de respecter et faire respecter les règles sur le terrain et tout se passera très bien. Les fréquences doivent être affichées.

Les problèmes viennent peut-être du nombre croissant d'adhérents ?

Devons nous en limiter le nombre (en 2008 nous risquons de passer à 130 adhérents).

Devons nous cantonner les disciplines ?

Grouper les pilotes dans un périmètre défini ?

Voir l'implantation des sandows en fonction de l'orientation des vents ?

STATU QUO :la limitation du nombre d'adhérents n'est pas retenue.

Toutes les questions qui sont posées ne doivent pas nous faire oublier que nous devons avoir le plaisir de voler ensemble et que l'esprit club doit dominer.

### INDISCIPLINE 2007

Une personne non licenciée au club est venue voler sans licence. Le Président a demandé à cette personne de ne pas voler sans licence.

Trois jours plus tard cette même personne s'est représentée, invitée par un adhérent du club , en possession d'une licence d'un club extérieur. Cela s'appelle de la provocation. Une lettre a été faite à cette personne. L'incident est clos.

### RAPPEL

L'accès aux pistes pour un licencié de l'extérieur n'est pas un dû. L'autorisation de voler doit faire l'objet d'une demande auprès du conseil d'administration. Après examen, l'autorisation s'assortit du paiement de la partie (cotisation club). Cette autorisation ne peut excéder un an. Passé ce délai, le demandeur doit souscrire une licence auprès de l'ACY modélisme s'il veut continuer à utiliser les installations du club.

### Résultats planeurs

Trois jeunes ont participé à différentes manifestations à l'extérieur et ont fait des podiums.

Pour Alex Pain c'est la montée sur le podium des cadets 2007 en Éole.

Alexandre Calame et Valentin Grit ont représenté le club avec brio.

Pour les seniors c'est Sébastien Guichet qui est champion du critérium Éole 2007.

### Questions diverses

La question des fréquences est à nouveau évoquée .

Affichage obligatoire.

Très grande réserve quant à l'utilisation du 2,4 GH.

Pas de licence, pas de vol.

### Elections

Sortants : Robert Douillard, Guy Mocquillon

Se retire : Gérard Barreau : Stéphane Rochereau ne reprend pas sa licence

Se présentent : Robert Douillard, Jean-Charles Pain, Jean yves Bourneau, Pierre Delarue.

### VOTE A MAIN LEVEE

Se présentent à l'élection du conseil d'administration : Jacques Barailhé, Jean Ardouin, Robert Douillard, Jacques Calame, Jean yves Burneau, Benjamin Mocquillon, Gérard Charon, Sébastien Guichet, Pierre Delarue, Jean Charles Pain, Michel Debailleul.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

### Calendrier des manifestations 2008

27 avril : Journée d'ouverture de la saison 2008. multidisciplines

25 mai : FF2000

15 juin : Remorquage planeurs

29 juin : FF2000

La séance est levée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST REUNI LE :  
VENDREDI 30 NOVEMBRE A 20 HEURES CLUB DES AJONCS

### ELECTION DU NOUVEAU BUREAU POUR L'ANNEE 2008

PRESIDENT :JACQUES BARAILHE  
TRESORIER :JEAN ARDOUIN  
SECRETAIRE :MICHEL DEBAILLEUL

Adresse e.mail : barailhe.j@cegetel.fr  
: j.ardouin@wanadoo.fr  
: debailleul.michel@neuf.fr